

le cnam

Equipe pédagogique nationale Santé Solidarité

« Les entretiens de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale »

Jeudi 15 mars 2018

13 h 30 – 16 h 30

**Cnam, 292 rue Saint Martin, 75003 Paris
amphi Jean-Baptiste Say**

Les nouvelles dynamiques du développement social

Débat sur l'évolution du travail social et de l'intervention sociale dans la perspective du développement social, à l'occasion de la publication du livre *Les nouvelles dynamiques du développement social*, sous la direction de Cyprien Avenel et Denis Bourque.

Accueil par **Olivier FARON**, Administrateur général du Cnam

Ouverture : **Brigitte BOURGUIGNON**, Présidente de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale, Députée du Pas-de-Calais, Présidente du Haut Conseil du Travail Social (HCTS)

Présentation de l'ouvrage par : **Cyprien AVENEL**, sociologue, auteur notamment de *Sociologie des « quartiers sensibles »* (Armand Colin, 2010) et **Denis BOURQUE**, professeur, directeur du département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, ancien titulaire de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire

Débat avec :

Maryse BRESSON, professeure de sociologie, Université de Versailles St Quentin : *Quelles ouvertures du travail social à l'intervention collective et à la participation des habitants ?*

Marcel JAEGER, professeur du Cnam : *Comment inscrire le secteur médico-social dans une perspective de développement social ?*

Jean-Louis LAVILLE, professeur du Cnam : *Quelle(s) convergence(s) entre l'économie sociale et solidaire et le développement social ?*

Animation : Marcel JAEGER

Entrée libre, mais inscription demandée auprès de : zaia.rehiel@lecnam.net

Les nouvelles dynamiques du développement social,
sous la direction de Cyprien Avenel et Denis Bourque
(Champ social, Editions, 2017).

Le développement social n'est pas une notion nouvelle mais connaît un regain d'intérêt et de pertinence en raison de l'évolution profonde des problématiques sociales et de la remise en cause des interventions traditionnelles des politiques sociales. Deux évolutions législatives viennent par ailleurs, consolider, de façon inédite, d'une part le développement social et, d'autre part le travail social, dans la perspective de leur articulation. D'un côté, les récentes mesures de décentralisation inscrivent le développement social, pour la première fois, dans la loi, et en confie la compétence et la mise en œuvre au Département, renommé « chef de file de l'action sociale et du développement social ». Le développement social s'est également affirmé comme une orientation stratégique jusque dans l'intitulé même du « Plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social » (2015), dans le prolongement du processus des Etats généraux du travail social, puis du rapport de concertation de la députée Brigitte Bourguignon remis au premier ministre (2015) *Reconnaître et valoriser le travail social*. D'un autre côté, le travail social vient de faire son entrée dans le code de l'action sociale et des familles avec, là encore pour la première fois de son histoire, une définition officielle par le décret du 6 mai 2017.

Cet ouvrage collectif interroge les nouvelles dynamiques du développement social et du travail social collectif en France face aux défis sociaux d'aujourd'hui en tirant profit d'un regard sociologique croisé avec l'expérience du Québec. Loin de révéler un Québec en pointe et une France en retard, il souligne la similitude et des enjeux et des processus et permet une clarification des concepts et des pratiques (intervention collective, *empowerment*, participation citoyenne...) autour de quatre thématiques structurantes : le rôle de l'État et la contribution des politiques sociales au développement des territoires ; l'ouverture des pratiques professionnelles du champ social à l'intervention collective ; le renforcement de la société civile et de la participation citoyenne ; l'enjeu d'une conception stratégique de la politique sociale, qui n'est pas simplement une dépense et une charge, mais un instrument dynamique de construction du bien commun local.